

ouest
france 

JANVIER 2019

Le **Courrier**
de l'ouest



Revue de presse

SAINT LEGER SOUS CHOLET



Municipales 2020 : « Je me pose encore la question » confie le maire



Maxime Coignet, Jean-Yves Mérieau, Kevin Loiseau et Valérie Morillon.

Vendredi dernier, le maire Jean-Paul Olivarès a réuni élus et employés municipaux. Il a rappelé les temps forts de l'année et dressé le bilan des mouvements de personnel.

La commune compte 2 817 âmes au 1^{er} janvier 2019, contre 2 722 à la même époque en 2017. Pour expliquer cette attractivité, le maire a mis en exergue la politique de l'habitat pratiquée depuis une dizaine d'années. Il a ajouté : « *L'évolution de la collectivité entraîne inévitablement des mouvements au niveau du personnel* ».

Au restaurant scolaire, le départ à la retraite de Cécile Rodrigues a été compensé par l'arrivée de Clara Ferreira et de Jean-Yves Mérieau. Les postes de Charlotte Brémond, Christelle Coreau, Marie-Annick Godineau et Clara Pereira ont été titularisés. « *Même s'il s'agit de postes occupés à temps partiel, il est important de donner un socle*

un peu plus sûr à nos agents », a confié le maire.

Aux services techniques, Floriane Cailleau a pris une disponibilité et Benjamin Colonnier est parti. Ils sont remplacés par Kevin Loiseau et Maxime Coignet. Du côté de l'administratif, le départ à la retraite d'Annie Cailleaud a entraîné l'arrivée de Stéphanie Durand. Dans les écoles, Amandine Bossard n'est plus là, Virginie Sechet-Graveau a vu son poste titularisé et Valérie Morillon est arrivée après avoir démissionné de son poste d'adjointe et d'élue au sein du conseil municipal.

Avec humour, Jean-Paul Olivarès a évoqué l'échéance municipale de 2020. « *Pour ceux qui se demandent quelle sera ma position, sachez que je me pose encore la question. La réponse ne saurait tarder puisque je la dévoilerai à l'occasion des vœux à la population vendredi 18 janvier.* »

Saint-Léger-sous-Cholet

Trois bénévoles associatifs engagés médaillés



Jean-Pierre Joselon, adjoint au maire à la vie associative et à la communication, a remis la médaille associative à Maurice Thomas, Gérard Petiteau et Christiane Legal, avec Jean-Paul Olivarès, maire, lors de la cérémonie des vœux.

© Ouest-France

La tradition veut que la soirée des vœux à la population soit également l'occasion d'honorer le bénévolat.

Ainsi, vendredi, salle de la Prairie, trois personnes ont reçu la médaille associative distinguant leur engagement au sein d'associations : Chris-

tiane Legal, pour 27 ans au bureau de Divers danses, et toujours dans la danse avec une nouvelle association LC danser en couple ; Gérard Petiteau, pour 33 ans à l'ESSL Athlétisme ; Maurice Thomas, pour 20 ans à Saint-Léger cyclotourisme.

Une nouvelle intervenante au Pinceau léger

Saint-Léger-sous-Cholet — L'association le Pinceau léger permet aux adhérents de s'initier à la peinture et d'exprimer leurs émotions sur toiles, le mercredi. Il reste quelques places disponibles.

Claire Colonier anime depuis janvier les cours de peinture de l'association le Pinceau léger. Elle succède à Hervé Gautron qui, après 18 ans, a souhaité prendre du recul. « Il n'a pas été simple de lui trouver un remplaçant », précise Odile Maquaire, présidente.

C'est auprès de Grégory Duhamel, directeur de l'école d'art municipale de Cholet, que l'association a trouvé la relève en la personne de Claire Colonier. « On glisse doucement vers les techniques de Claire après de nombreuses années de travail avec Hervé », livre la présidente. « C'est une autre approche de la peinture », ajoute Claire Colonier, qui s'est tournée vers l'enseignement après avoir fait les Beaux-arts à Tours et l'école de la mode à Paris.

S'exprimer par l'image

Elle peint elle-même depuis une trentaine d'années et propose une large palette de techniques (huile, acrylique, aquarelle et dessin). Le choix des sujets est libre. Si elle avoue avoir une prédilection pour l'huile, elle utilise énormément l'acrylique « parce que ça sèche très vite ». Mais elle aime aussi beaucoup le dessin, « une vraie passion ».

La peintre travaille plus particulièrement les portraits et les sujets d'actualité touchant l'environnement (pollutions), avec lesquels elle a participé à diverses expositions. La peinture est pour elle un moyen d'expression. « C'est la vie, on exprime ses émotions, on communique par l'image plutôt que par la voix. »

Elle considère également que la peinture « aide à se concentrer et



« L'art permet de bousculer les clichés », assure Claire Colonier (debout à droite), nouvelle intervenante pour les cours de peinture de l'association le Pinceau léger, présidée par Odile Maquaire (debout à gauche).

(Ouest-France) - David PINEAU

renforce confiance et estime de soi. On met notre énergie dans la création, c'est une fierté de faire soi-même. » Odile Maquaire abonde en ce sens et assure : « C'est aussi un moyen d'apaisement. »

L'association compte actuellement une trentaine d'adhérents qui se

retrouvent au pôle culturel le mercredi pour des ateliers de deux heures (10 h à 12 h et de 18 h 30 à 20 h 30). Si, pour l'heure, on y croise uniquement des adultes, Claire Colonier verrait bien les cours s'ouvrir aux enfants (à partir de 6 ans) et aux adolescents. L'association y est également favora-

ble et, si la demande est là, Claire Colonier pourrait faire partager sa passion aux jeunes. En attendant, il reste quelques places disponibles sur les créneaux actuels.

Renseignements et inscriptions au 06 59 82 73 78.

Saint-Léger-sous-Cholet

Le nouveau conseil municipal d'enfants est en place



Les nouveaux jeunes élus sont prêts à se lancer dans l'aventure. Ils ont déjà voté les projets qui vont occuper leur mandat.

1 GREAT PHOTO - OUEST-FRANCE

Samedi, les nouveaux élus du conseil municipal d'enfants (CME) ont fait connaissance avec les anciens membres de l'équipe, et les élus adultes qui les encadrent. Ces derniers leur ont aussi présenté l'ensemble du conseil municipal présidé par le maire Jean-Paul Olivarès, les diverses commissions et leur rôle. En expliquant également les différences entre les salariés de la municipalité (personnel dont c'est le métier) et les personnes qui, « **comme vous, sont élus** », précise Magalie Tignon.

Elle a, par ailleurs, fait état du possible changement au sein de l'équipe

encadrante après les élections municipales de 2020. Dressant le bilan des actions menées l'an passé, elle les a invités à voter les projets du mandat à venir.

La réalisation d'une boîte à livres et la plantation d'arbres pour marquer les naissances de l'année viendront compléter les projets en cours ou récurrents : rencontre intergénérationnelle avec jeux et goûter, sensibilisation au handicap au travers d'un forum, fête des cours moyens, action écocitoyenne par une vaste opération de nettoyage de la commune, et soirée ciné.

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

La résolution des maires de France soutenue

Le conseil municipal s'est réuni vendredi pour étudier les dossiers à l'ordre du jour.

Maires de France (AMF). Le conseil donne son accord pour soutenir la résolution du 101^e congrès des maires et des présidents d'intercommunalité. « Ce document rassemble les préoccupations et les propositions des maires de France. Il constitue à la fois leur feuille de route de l'année à venir et le mandat pour la négociation que l'AMF veut ouvrir avec le président de la République et son gouvernement », souligne Jean-Paul Olivarès. L'AMF demande la reconnaissance par le gouvernement de trois principes simples mais fondamentaux : le respect effectif du principe constitutionnel de libre administration des collectivités ter-

ritoriales ; l'acceptation du principe « Qui décide paie, qui paie décide » et la cessation de tout dénigrement et toute stigmatisation des maires et de l'ensemble des élus locaux. À partir de ces principes, sept sujets ont été retenus pour être au cœur d'une véritable négociation avec le gouvernement. « Les collectivités sont le service de proximité le plus apprécié des Français. Le bloc communal (commune et intercommunalité) a été mis à mal par les mesures prises depuis dix ans. La baisse de dotation influe fortement sur notre budget », précise Jean-Paul Olivarès.

Projet du CSI. Lionel Neau, directeur du Centre social intercommunal Ocsigène est venu présenter le projet « Coopérative Jeunesse de Services » (voir article du courrier de l'ouest du 13 décembre en page

Cholet). Actuellement en phase de recherche de partenaires, il a précisé que le budget nécessaire au démarrage est de 35 820 €.

Périscolaire. Actuellement, le coût des travaux est estimé à 510 000 € HT. Deux audits, l'un sur l'étude énergétique et l'autre sur la sécurité des établissements recevant du public, pourraient modifier l'enveloppe. Après la Région, le conseil municipal donne autorisation au maire pour des demandes de subventions auprès de l'État, de la CAF, de l'Ademe et du Sieml.

Fourniture de Gaz. Le conseil donne son accord pour adhérer au groupement de commande de l'Agglomération du Choletais (AdC) pour le marché de fourniture de gaz au 31 décembre 2019. « Nous sommes actuellement liés avec le SIEML. Le

prix est de 18,15 € le mégawatt heure. Celui du groupement de l'AdC est de 17,03 € HT » explique Dominique Cousin. Il ajoute « il s'agit du prix de la molécule gaz, celui-ci n'influe que sur 40 % de la facture ».

Le bulletin municipal va sortir dans la semaine du 21 janvier.

Cahier de doléances

Un cahier de doléances est à la disposition des Saint-légeois en mairie depuis le lundi 14 janvier. « Il est ouvert exclusivement aux habitants de la commune. Ils devront se présenter à l'accueil de la mairie avec un justificatif de domicile », insiste Jean-Paul Olivarès.

Saint-Léger-sous-Cholet

Les élus approuvent la résolution des maires de France

Ce n'était pas une décision du conseil municipal, mais les élus ont approuvé, vendredi, la résolution du 101^e congrès des maires et présidents d'intercommunalités, portée à leur connaissance par le maire Jean-Paul Olivarès. La résolution, unanimement adoptée par le bureau de l'Association des maires de France (AMF), a « pour objectif de redonner un peu de valeurs aux communes dans l'ensemble des dossiers qui les concernent... La municipalité est le maillon de proximité le plus apprécié, elle est mise à mal depuis pas mal de temps », précise le maire.

Le document porte, notamment, sur le respect de l'administration des collectivités, que les communes puissent décider de ce qu'elles financent, que la compensation de la taxe d'habitation ne soit pas fixe mais qu'elle évolue en même temps que

les bases, le maintien des services publics de proximité, l'arrêt du transfert obligatoire de compétences, etc. « On voit les marges de manœuvre diminuer avec les baisses de dotations comme la taxe d'habitation, ce qui me fait peur. Ça arrive même un peu tard », considère Jean-Robert Tignon, adjoint urbanisme environnement. « 70 % des investissements sont réalisés par les collectivités locales », appuie Jean-Paul Olivarès.

À l'issue de la présentation de ce document, le maire a fait savoir qu'un cahier de doléances est ouvert en mairie, depuis ce lundi. Ce cahier d'expression citoyenne est accessible à l'accueil jusqu'en mars. Il est ouvert aux seuls Saint-Légeois. « Je n'ai pas prévu d'organiser un débat. On va laisser les plus grandes communes ou la préfecture le faire », précise l'édile.

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Sport : Yannis Blaiteau, président de l'ESSL basket, lance un SOS



Dimanche, lors de la galette des rois de l'ESS basket, le président Yannis Blaiteau a lancé un SOS. « Nous sommes actuellement 13 au sein du bureau. A la fin de la saison, huit personnes ont fait part de leur décision de ne pas continuer l'aventure. Malgré les sollicitations, les candidatures pour les remplacer ne se bousculent pas. Je ne vois pas comment nous pourrions continuer l'activité après l'assemblée générale si cette situation devait perdurer. » Il faut souhaiter que son appel soit entendu.

Saint-Léger-sous-Cholet

Cinq générations réunies autour de Jean Houdet



Jean Houdet, au centre avec Noé, né en décembre (Joyce est arrivée le 11 janvier). Et ce n'est là qu'une descendance. Avec ses 7 autres enfants, ils sont 93.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Jean Houdet est né en 1925. Il était agriculteur à la ferme de Sainte-Marie, à La Jubaudière, où il réside encore. « **Il n'y a pas bien longtemps que je ne vais plus dans les champs** », avoue le nonagénaire, qui a eu huit enfants (cinq filles et trois garçons).

Désormais, il vit seul mais est toutefois bien accompagné par des aides et par ses enfants.

Ses cinq filles se relaient notamment, chaque jeudi, pour venir faire la belote avec lui. « **J'aime beaucoup la belote, c'est désormais mon passe-temps favori.** » Mais dimanche, ce n'est pas pour jouer aux cartes que la

deuxième de ses filles, Jeanine, l'a convié chez elle, à la Brosse, à Saint-Léger-sous-Cholet.

Elle y avait réuni toute sa descendance. Jean Houdet, s'est ainsi retrouvé entouré de sa fille et de son gendre, Maurice Audusseau, de ses deux petites-filles, cinq arrière-petits-enfants et quatre arrière-arrière-petits-enfants, dont les deux derniers n'ont que quelques semaines.

À la tête de cette belle lignée, Jean Houdet conserve bon pied, bon œil. Et si on lui demande comment il reçoit une telle réunion de famille, il confie « **Je suis un petit peu dépassé, je ne suis plus dans le coup !** ».

LE CHOLETAIS LE DÉPARTEMENT



SPÉCIAL FORMATION

Formations par alternance pour jeunes et adultes de la 4^{ème} au supérieur

PORTES OUVERTES

Samedi 2 février de 9h à 17h
Samedi 30 mars de 9h à 17h

MFR
MÉTIER-LIAGE INTÉGRAT
VERS LA REUSSITE

PROFESSEUR D'ÉCONOMIE GÉNÉRALE
PROFESSEUR D'ÉCONOMIE GÉNÉRALE
PROFESSEUR D'ÉCONOMIE GÉNÉRALE
PROFESSEUR D'ÉCONOMIE GÉNÉRALE
PROFESSEUR D'ÉCONOMIE GÉNÉRALE

Unité Départementale des Relations Familiales Rurales de Maine et Loire
Centre de Formation d'Apprentis Choletais
Tél. 02 41 72 15 91 • E-mail : udrf@maine49.org • www.mfr-49.org

LYCÉE europe CHOLET

PORTES OUVERTES 2019

Vendredi 1 février de 17h à 20h
Samedi 2 février de 9h à 13h

Ensemble, créons demain !!

LYCÉE PUBLIC EUROPE - 39, Avenue de l'Europe - 49100 CHOLET

Erasmus+ PAYS DE LA LOIRE CHOLET

MADE in Renaudeau

2 mars 2019

PORTES OUVERTES

du 9h à 12h30

LYCÉE GÉNÉRAL
TECHNOLOGIQUE PROFESSIONNEL
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

11 rue de la Sablière - 49127 CHOLET cedex - 42 41 49 21 60
renaudau@lycee-renaudeau.fr

Le Coffre de Formation d'Apprentis Éducation Nationale Maine et Loire

Un Apprentissage, une Formation, une Entreprise

CFA
Centre de Formation d'Apprentis

VIENEZ NOUS RENCONTRER

au Carrefour de l'Orientation

La Meillaeraie CHOLET

Jeudi 17 | Vend. 18 | Sam. 19
janvier 2019

CCI FORMATION vous donne rendez-vous !

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Journée PORTES OUVERTES AU CFA

Dimanche 3 FÉVRIER 2019
de 10h à 17h

CFA de la CCI de Maine-et-Loire :
Centre Pierre Colistreau à Angers
Espace-Formation à Cholet
Espace Formation Saumurlois à Saumur

L'apprentissage vous donne le goût de l'emploi !

02 41 20 49 00
formation@maine49.fr

DU CAP AU BAC +5

Portes Ouvertes

LYCÉE DE LA MODE

2 Mars 2019
de 10h00 à 12h30

création & savoir-faire

lycee-mode.fr

RENDEZ-VOUS des LYCÉES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

BEAUPRÉAU - CHEMILLÉ CHOLET - LE LONGERON - LA SALLE DE VIVIERS

ROBERT D'ARBRISSEL CHEMILLÉ-EN-ANJOU Vendredi 25 janvier 2019 de 17h30 à 20h30 Samedi 16 janvier 2019 de 9h à 13h	NOTRE-DAME LA SALLE-DE-VIVIERS CHEMILLÉ-EN-ANJOU Samedi 2 février 2019 de 9h à 13h	ENSEMBLE DOM SORTAIS BEAUPRÉAU-EN-AUGES Vendredi 25 janvier 2019 de 17h30 à 20h30 Samedi 25 janvier 2019 de 9h à 12h
SAINTE-MARIE Lycée - 43, rue Saint-Bonaventure ESUPEC, Enseignement Supérieur - 3, rue Henri Huré CHOLET Vendredi 25 janvier 2019 de 17h à 20h30 Samedi 16 janvier 2019 de 9h à 12h30	LA PROVIDENCE Lycée des métiers, Enseignement supérieur et Centre de formation - 33, boulevard Gustave-Ferré CHOLET Vendredi 1 ^{er} février 2019 de 17h à 20h Samedi 2 février 2019 de 9h à 13h	JEANNE DELANOUE Lycée des métiers, Enseignement Supérieur, apprentissage, centre de formation, Internat. CHOLET Vendredi 1 ^{er} février 2019 de 17h à 20h Samedi 3 février 2019 de 9h à 13h

ET AU CARREFOUR DE L'ORIENTATION DE CHOLET, LES 17, 18 et 19 JANVIER



11 janvier 2019